



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 mars 2024
Convocation du : 19 mars 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le vingt-cinq mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD,

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Arnaud MARIÉ, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Lahcem AIT EL HAJ, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, ont délégué respectivement pour les représenter par Martine DUBREU, Hugues QUESTE, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE et Pierre VANNESTE conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EN RETARD : Rut LERNER-BERTRAND, Carole CASIER, Mylène MERAD, ont délégué respectivement pour les représenter au vote de la délibération DE24.020 Philippe CATTOIRE, Martine COBBAERT et Dominique BAILLEUL.

ABSENTS : Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philippe CATTOIRE

DE24.025

FINANCES**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS****SUBVENTIONS SUPÉRIEURES A 23 000 EUROS - EXERCICE 2024***Autorisation - Approbation*

☞

Diverses demandes de subvention de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2024.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Celle-ci a été individualisée pour les associations avec lesquelles la Ville d'Armentières est liée par convention, ou à qui elle a versé, mensuellement, une dotation au titre des Chèques Emploi Associatif par la délibération DE 24.08 lors de la séance du 22 Février 2024.

Suite aux premières rencontres avec les associations, le montant des subventions allouées a été révisé.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Montant Perçu 2023</u>	<u>Montant proposé 2024</u>	<u>1^{er} Trimestre 2024 déjà perçu</u>	<u>Solde proposé 2024</u>
65748/316	Le Vivat	339 697 €	305 727 € 90 % de 2023	84 924 €	220 803 €
65748/338	Centre Social Salengro (1)(+ 40 000€ d'avance sur subvention 2024 versés en 2023)	145 751 € 40 000 € (1)	105 751 € (1) 100 % de 2023	51 050 €	54 701 €

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Montant Perçu 2023</u>	<u>Montant provisoire proposé 2024</u>	<u>1^{er} Trimestre 2024 déjà perçu</u>	<u>Solde provisoire proposé 2024</u>
65748/338	Centre Social les 4 Saisons	157 257 €	141 531 € <i>90 % de 2023</i>	39 314 €	102 217 €
65748/30	Club Léo Lagrange	224 721 €	202 249 € <i>90 % de 2023</i>	56 180 €	146 069 €

Ces subventions seront versées en plusieurs fois, entre avril et décembre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

N'ont pas pris part au vote :

Pour Le Vivat : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON.

Pour le Centre Social Salengro : Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON.

Pour le Centre Social les 4 Saisons : Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON.

Pour le Club Léo Lagrange : Jean-Louis MERTEN

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

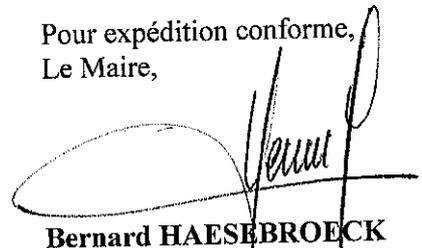
Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Philippe CATTOIRE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille